

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

OCTOBRE 2019

N° 251

## Les VENDANGES au Domaine de l'Ermitage



[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

# ÉDITO



Le 29 juillet dernier, un terrible incendie a ravagé notre forêt. Pourtant, petit à petit, la nature reprend ses droits et renaît progressivement de ses cendres.

Au pied des arbres calcinés, les arbustes et les herbacées se régénèrent et la salsepareille, l'asparagus et les pistachiers refont leur apparition. Les arbres morts sont abattus et seront remplacés par des pins pignons, des chênes verts et des chênes lièges pour redonner vie à notre colline incendiée.

Sur le domaine de l'Ermitage durement touché par l'incendie, les vignes ont été presque totalement épargnées par les flammes.

C'est donc dans une ambiance joyeuse et conviviale que les vendanges ont eu lieu le 5 septembre. En quelques heures, 5 200 kg de raisin de 7 cépages différents ont été récoltés sur les 3 600 pieds de vignes et amenés à la cave coopérative de Sanary. Ce sont 4000 litres du vin rosé de l'Ermitage qui seront prêts en fin d'année à être dégustés.

Après le raisin... les olives... Le ramassage aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> novembre à l'Ermitage, mais aussi sur tout le territoire communal. Il faut apporter au moins 300 kg d'olives au moulin pour obtenir l'appellation « huile de l'Ermitage de Saint-Mandrier ». Nous comptons donc sur les cueilleurs bénévoles mais également sur les particuliers propriétaires d'oliviers pour assurer une belle récolte !

Restons sur le domaine de la nature et de notre environnement pour féliciter les jeunes de différents pays qui descendent dans les rues pour réclamer que les gouvernements prennent des mesures efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique au lieu de se réunir dans des grands sommets où ils prennent des décisions qu'ils n'appliquent pas.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE



## BONJOUR LES BÉBÉS

PORCU GILLET Émilio	18/08/2019
GABOREAUD Ethan	25/08/2019
CELLIER Giuseppe	30/08/2019
SAUVAT Tess	17/09/2019

## VIVE LES MARIÉS !

MOUHID Sarah & CHAMBELLAND Fabien	07/09/2019
GALAND Eugénie & AYME Sébastien	07/09/2019
FARGES Leslie & BOURLES Stéphane	14/09/2019
GROSJEAN Christel & BREGLIANO Jonathan	21/09/2019

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

FILONI Toussaint	10/09/2019	91 ans
LECAT BOULMONT Paulette	12/09/2019	92 ans
LEGUET épouse MAACK Augusta	13/09/2019	88 ans
GUITTER veuve EVEN Gilberte	14/09/2019	101 ans
GEOFFROY Jack	15/09/2019	91 ans
SORIANO veuve MISSÉ Joséphine	15/09/2019	107 ans
ZORRA Alex	18/09/2019	83 ans

LE MANDRÉEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Directeur de la Publication :  
Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE,

Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

# AGENDA - OCTOBRE 2019

## JUSQU'AU DIMANCHE 20

**EXPOSITION DE PHOTOS DE GIL FRECHET**, Galerie Rancilio, tous les jours, de 16 h à 19 h, le samedi, 10 h - 12 h, 16 h - 19 h.

## SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

**FOIRE AUX LIVRES**, salles Myrte et Arbouses, de 10 h à 18 h. Organisée par Amnesty International.

## DIMANCHE 6

**VIDE GRENIERS DU VILLAGE**, place des Résistants de 10 h à 17 h. 10 € l'emplacement. Inscription par SMS uniquement. Association Les Ti'mandrèens : 06 73 37 13 72

## LUNDI 7

**RÉUNION D'INFORMATION SUR LE DÉBROUSSAILLEMENT**, Théâtre Marc Baron à 18 h 30. Renseignements et inscriptions : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

## DIMANCHE 13

**FÊTE DE LA COUGOURDO** organisée par la Mandréane, de 10 h 30 à 17 h, domaine de l'Ermitage.

Spectacle tout public **N'OUBLIE PAS D'ÊTRE HEUREUX**, à 16 h, théâtre Marc Baron. Organisé par la Fédération Cavalas. 10 € (5 € moins de 10 ans), inscriptions sur [www.weezevent.com](http://www.weezevent.com)

## DIMANCHE 20

**VIDE GRENIERS DU PIN ROLLAND**, parking Sainte Asile, de 7 h à 17 h, organisé par l'Association Festive de la Presqu'île.

**THÉÂTRE "NOS FEMMES"** à 17 h, théâtre Marc Baron. Comédie de Eric Assous. Renseignements et pré-résa : 06 72 15 39 19 15 € (12€ sur billetreduc.com).

## LUNDI 21

**RÉUNION D'INFORMATION MOUSTIQUES** à 18 h 30, théâtre Marc Baron. Inscription gratuite sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

## SAMEDI 26

**CONCERT PROMENADE DE PASCAL BRUNO**. Douze pages immortelles de Bach à Debussy. 20 h 30, théâtre Marc Baron. Entrée libre.

## DIMANCHE 27

**VIDE DRESSING**, organisé par l'association Festive de la Presqu'île, de 8 h à 16 h, salles Myrte et Arbouses. Renseignements 06.17.67.31.10

**SPECTACLE ANNUEL** des Racines Mandréennes, à 15 h, Théâtre Marc Baron. Avec Henri Giraud, imitateur de Coluche, Serge Cogoni, mini récital Sunlights et Chris Evans, chanteur de variété et rock. 22€ - Adhérents 18€. Inscriptions 06.70.72.39.76

## ACTUS MUNICIPALES

### Prenez date !

Les travaux d'abattage des arbres calcinés et leur mise en fascine vont bon train et nous pensons qu'ils seront terminés sur les deux parcelles de l'Ermitage et de la forêt communale pour fin octobre.

Les 8100 plants forestiers qui serviront à la replantation sont en commande.

Nous prévoyons 3 matinées de replantation les samedis 16, 23 et 30 novembre sur les deux sites et deux matinées avec les scolaires. Des précisions seront données dans le prochain Mandréen et sur Facebook. Diffusez l'information et préparez vos outils, pelles, pioches, binettes et... huile de coude

Le Maire

### Les prochains rendez-vous patriotiques

#### Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2019 Cérémonie de la Toussaint

10 h 30 : Office religieux  
11 h 45 : Rassemblement au nouveau cimetière

#### Dimanche 3 novembre 2019 Fête des Forces Armées Italiennes

10 h 00 : Départ du bus devant la mairie  
10 h 30 : Office religieux à la nécropole  
11 h 30 : Dépôts de gerbes  
Vin d'honneur au square Marc Baron

#### Lundi 11 novembre 2019 Commémoration de l'Armistice de 1918

10 h 00 : Office religieux en présence des drapeaux  
10 h 50 : Cérémonie au monument aux morts  
11 h 10 : Cérémonie au quai d'honneur  
11 h 35 : Cérémonie à la nécropole  
12 h 15 : Vin d'honneur au square Marc Baron

Mandrèennes et Mandréens, venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean **KUHMANN**  
Conseiller municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques

Le Souvenir Français, comité de Saint-Mandrier recherche un porte drapeau.

Si vous êtes intéressé, contactez Jean-Claude Martin, Président de ce Comité au 09 87 32 48 89 ou 07 67 69 62 07



### Le Pôle social déménagement

Le pôle social est désormais installé rue Anatole France, à côté de la Poste, dans les anciens locaux du restaurant scolaire et vous souhaite la bienvenue. Les permanences des différents services restent inchangées.

**CCAS** - Tél : 04 94 11 24 56  
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

**Assistante sociale** - 04 94 11 51 62  
Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 11 h 30  
Mardi : 9 h 00 - 11 h 30, mairie annexe du Pin Rolland (04 94 22 96 39)

**Bureau Municipal de l'emploi (BME)**  
Tél : 04 94 11 51 61 - [bme@ville-saintmandrier.fr](mailto:bme@ville-saintmandrier.fr)  
Lundi, mardi et vendredi : 9 h 00 - 12 h 00  
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00

**Mission Intercommunale Action Jeune (MIAJ)**  
Tél : 04 94 10 21 82 / 0 826 88 68 10  
Lundi : 14 h 00 - 17 h 00 sur rendez-vous

**Véolia** - Tél : 04 94 11 51 60  
Mardi : 14 h 00 - 16 h 00

**SUR RENDEZ-VOUS** au 04.94.11.51.60 :  
**Conciliateur de justice** - Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00  
**Avocat** : 4<sup>ème</sup> vendredi du mois à partir de 14 h 00.

Mona **ROURE**  
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale



# Téléalerte GEDICOM, Inscription en ligne.

Le 29 juillet 2019, la commune a été soumise à un incendie qui a détruit plus de 20 hectares de forêt et a menacé de nombreuses résidences ainsi que notre remarquable site de l'Ermitage.

En janvier 2018, j'avais fait paraître un article concernant notre nouveau système GEDICOM d'alertes téléphoniques. Certains n'ont pas mis à jour leurs fiches et de ce fait, n'ont pas reçu l'alerte téléphonique générale qui a été passée lors de cet incendie.

Cette inscription est proposée par Gedicom aux abonnés téléphoniques. Elle n'est pas obligatoire et chacun est libre de s'inscrire.

**Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre** pour vous inscrire sur le site GEDICOM.

Le module d'inscription est en ligne via le site internet de la ville <https://www.ville-saintmandrier.fr>, onglet "MAIRIE", puis "La Sécurité", et enfin "Inscription Alertes Téléphoniques".

Pour accéder à la page d'inscription, il suffit de cliquer sur le bouton « S'inscrire » présent au milieu de la page.

Choisir et confirmer votre mot de passe.

L'abonné pourra paramétrer une grande partie des informations demandées. Il spécifiera aussi les champs obligatoires. (Le numéro principal de l'abonné sera nécessairement demandé - ne pas mettre avant le numéro : +33, seulement sont acceptés 04 ou 06/07 et éventuellement 0033 - ainsi que les champs ayant un astérisque).

L'abonné devra simplement disposer d'un accès internet et d'un navigateur acceptant le protocole HTTPS.

Si une inscription a déjà été faite au préalable et que vous essayez de compléter une nouvelle fois le formulaire, au moment de renseigner les champs, ces derniers se rempliront automatiquement. Après avoir validé les informations saisies, une page récapitulative sera présentée à l'abonné.

Pour valider définitivement l'inscription et recevoir un courrier électronique de confirmation, l'abonné cliquera enfin sur le bouton "Terminer". (Il sera alors redirigé sur la page d'accueil).

NB : Pour éviter les inscriptions automatiques par des systèmes informatiques, notamment les robots, Gedicom a mis en place un système de confirmation de l'inscription par e-mail. Lors de son inscription, l'abonné recevra à son adresse e-mail un courrier lui demandant de cliquer sur un lien pour confirmer son inscription.



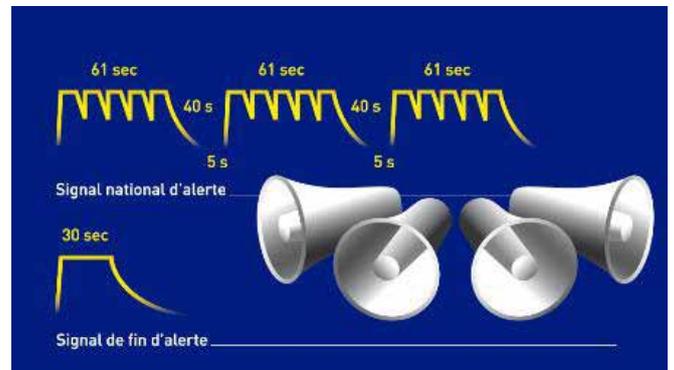
# Les sirènes d'alerte à la population

Chaque premier mercredi du mois à 12 h 00, la Préfecture effectue un test automatique des sirènes dans tout le département du Var, comme cela est pratiqué partout en France par le Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP).

Comment reconnaître le signal ?

La France a défini un signal d'alerte unique au plan national. Il se compose d'un son modulé, montant et descendant, composé de trois cycles successifs d'1 minute et 41 secondes, séparés par un silence de 5 secondes. Il ne peut donc pas être confondu avec le signal d'essai d'une minute seulement, diffusé à midi le premier mercredi de chaque mois, ou avec les déclenchements brefs utilisés par certaines petites communes pour l'appel des pompiers.

La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.



À l'audition du signal, il y a quatre réflexes de sécurité à suivre :

- Se mettre en sécurité (en se protégeant dans un bâtiment, voire en se confinant, ou en évacuant la zone de danger ;
- Se tenir informé afin de connaître le comportement adapté. Pour cela, un poste radio à piles est le meilleur moyen puisqu'il permet de capter les informations transmises par Radio France et France Bleu Provence (102.9), même si les réseaux sont coupés ;
- Éviter de téléphoner (n'utiliser son téléphone qu'en cas d'urgence. En effet, il est important de ne pas saturer les réseaux de communication) ;
- Rester en sécurité (les enfants sont en sécurité dans leurs écoles, il ne faut pas se mettre en danger en voulant aller les chercher).

Rémy **BOUVIER**

Conseiller Municipal délégué à la Prévention des Risques

# La recette de l'Ermitage TIAN PROVENÇAL

Ingrédients pour 4 personnes

- 800 g d'aubergines de L'Ermitage
- 700 g de courgettes de L'Ermitage
- 1 kg de tomates de L'Ermitage
- 3 oignons blancs de L'Ermitage, 1 gousse d'ail
- 800 g de pommes de terre de L'Ermitage
- Thym, romarin de L'Ermitage
- Sel, poivre

Détaillez tous les légumes en rondelles sans les peler, sauf les pommes de terre. Émincez les oignons et les faire suer dans un peu d'huile d'olive dans une poêle.

Frottez un plat en terre avec une gousse d'ail pelée.

Répartissez les oignons dans le fond du plat et ranger les rondelles de légumes verticalement en les alternant aussi serrées que possible. Effeuillez le thym, le romarin, salez, poivrez, arrosez d'huile d'olive.

Enfournez 45 mn. Pour que le tian ne soit pas trop sec, couvrez d'une feuille de papier aluminium après les 20 premières minutes de cuisson.

Servez avec des grillades ou des brochettes d'agneau.  
Bon appétit !



© Achard/prismapix

# ENVIRONNEMENT - SANTÉ PUBLIQUE

**RÉUNION D'INFORMATION**

Avec la participation de l'ONF, du CCFP et des Sapeurs Pompiers

**LE DÉBROUSSAILLEMENT**

Lundi 7 octobre 2019  
18h30 - Théâtre Marc Baron

INSCRIPTION GRATUITE sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-sur-MER  
Tel : 04 94 11 51 76 - [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**OCTOBRE ROSE**  
*Bougez... ...Respirez*

LE MOIS D'OCTOBRE EST ROSE (DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN)... ET SAINT-MANDRIER SUR MER S'EFFICIE SOLIDAIRES.

**RANDO SOLIDAIRE**  
SAMEDI 12 OCTOBRE 2019  
15 h - 16 h - Pinède Sainte Asile

Boucles de 1 km  
Plat en bord de mer : accès poussettes et PMR et / ou Pinède

VENIR AVEC UNE TOUCHE DE ROSE...

Dons libres entièrement reversés à la ligue contre le cancer

Hôtel de Ville - Place des Résistants  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
Tel : 04 94 11 51 60 - [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**RÉUNION INFOS MOUSTIQUES**  
THÉÂTRE MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

INSCRIPTIONS SUR [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

LUNDI 21 OCTOBRE 2019  
18h30

**FAISONS ÉQUIPE AVANT QUE LES MOUSTIQUES NE PIQUENT !**

HÔTEL DE VILLE  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier sur Mer  
04 94 11 51 60

LE DÉPARTEMENT

**CONCOURS DE MOUSTACHES**  
dans le cadre de la prévention du cancer chez les hommes

Vendredi 8 novembre 2019  
Salle des Fêtes Marc Baron  
19h30

HÔTEL DE VILLE  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier sur Mer  
04 94 11 51 60

LA LIQUE

**LE JOUR de la NUIT**  
12 OCT. 2019  
1ÈRE ÉDITION

Il est grand temps de rallumer les étoiles!

**Fêtez la nuit noire !**

MANIFESTATION NATIONALE DE SENSIBILISATION À LA POLLUTION LUMINEUSE

Des centaines d'événements partout en France : Extinction de l'éclairage public ; Conférence, ciné-débat, exposition ; Sortie nature, balade nocturne ; Observation des étoiles...

[WWW.JOURDELANUIT.FR](http://WWW.JOURDELANUIT.FR)

## Le Jour de la nuit

Dans le cadre de la sensibilisation à la pollution lumineuse, d'autant que ce sera nuit de pleine lune, la commune participera de nouveau à l'action « **le jour de la nuit** », le samedi 12 octobre 2019.

En quelques années, la lumière artificielle est devenue omniprésente dans notre quotidien, à tel point qu'il est devenu difficile aujourd'hui de pouvoir observer les étoiles. Le Jour de la Nuit est donc l'occasion de mettre en avant la nuit noire sous toutes ses formes !

Extinction symbolique de 20 h à 8 h des projecteurs de la place des résistants, de la façade de la mairie, de la façade de l'église. N'hésitez pas à participer vous aussi. Profitez des étoiles et de la pleine lune et d'une économie d'énergie légère à la clef !

## Dépôts sauvages

Quelques personnes indélicates, heureusement peu nombreuses, n'hésitent pas à déposer des monstres en dehors des périodes autorisées et en général aux coins des parkings de copropriétés.

Je rappelle que l'article R635-8 du Code Pénal prévoit qu'en cas de dépôt de déchets, le juge peut appliquer deux types de peines :

- Une amende de 5<sup>ème</sup> classe de 1500 €,
- La confiscation du véhicule qui a servi à transporter les déchets.

Depuis l'affaire de Signes où le Maire a payé de sa vie, la nouvelle loi permettra aux agents

de la police municipale de faire procéder l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.

J'ai donné des consignes strictes à la police municipale.

**Le Maire**

**POUR RAPPEL**, la déchetterie est ouverte du mardi au samedi, de 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30. La déchetterie est donc **fermée le lundi**.

L'entrée vous sera autorisée sur présentation de votre carte d'accès. Celle-ci sera délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.



Comme chaque année de septembre à mi-décembre, notre territoire est exposé à des épisodes de pluies intenses. Aussi, le Ministère de la Transition écologique et solidaire lance sa campagne d'information auprès du grand public sur les consignes et bons comportements à adopter en cas de pluies intenses sur la zone méditerranéenne. Pour visualiser les clips vidéos, connaître les bons comportements à adopter ou jouer au quizz en ligne, allez sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/campagne-pluie-inondation-dans-larc-mediterraneen-0>

## Le mot de l'opposition

**Incendie du 29 juillet 2019** : Comme tous les Mandréens, les élus PMVTE sont évidemment particulièrement attristés par l'incendie qui a ravagé l'un des plus beaux sites de notre presqu'île.

Notre maire cherche un bouc émissaire pour lui faire porter la responsabilité de la disparition d'une partie de notre forêt dans l'incendie. « **Il a la rage** » (sic) contre les écologistes, les associations de protection de l'environnement, les représentants de l'opposition, etc. Pourtant, en tant que premier magistrat de la commune, il est le premier responsable de la sécurité des Mandréens.

Avant d'accuser ses adversaires politiques dont certains seront présents aux prochaines élections municipales, le maire devrait garder son calme et attendre les résultats de l'enquête sur le démarrage du feu et sa propagation jusqu'à la plage de la Coudoulière. C'est, semble-t-il, la première fois qu'un feu démarrant à Pin Rolland franchit la crête de la Renardière et atteint la plage de la Coudoulière.

Quelle est la marche à suivre dans les mois à venir ? Les spécialistes de la gestion des forêts proposent après un incendie **soit de laisser la nature faire son œuvre** par un reboisement naturel souvent privilégié pour la forêt méditerranéenne, **soit de pratiquer un reboisement artificiel**. Cette dernière solution avait été retenue après les incendies de 1979 et 2003 avec un succès très mitigé comme on peut l'observer 16 ans après depuis la route touristique.

L'heure est au rassemblement pour restaurer au mieux et préserver les espaces remarquables de notre presqu'île et non à la politique politicienne. M. Vincent a déjà en ligne de mire les prochaines élections municipales puisqu'il se représente comme annoncé dans le Mandréen de septembre 2018. En réalité, il utilise l'incendie et ses conséquences pour faire diversion pendant qu'il conduit à marche forcée l'urbanisation de la presqu'île en accordant des permis de construire pour de gros projets immobiliers.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.

## Droit de réponse

Madame et Messieurs de l'opposition de PMVTE,

C'est bien beau de clamer un mois après l'incendie « que l'heure est au rassemblement pour restaurer au mieux et préserver les espaces remarquables de la presqu'île ».

Le rassemblement, je l'ai vu le jour de l'incendie où les élus de la majorité, les employés municipaux, la police municipale, le CCF et beaucoup de Mandréens étaient avec les pompiers pour évacuer les deux centres aérés et les habitants du lotissement le « Petit Pin Rolland » en contact avec le feu, pour prendre en charge les personnes fragiles, pour aiguiller les pompiers, les restaurer, pour arroser les habitations en première ligne au chemin des Roses et sur la plage de la Coudoulière.

Nous, nous étions là !

Et non, je ne cherche pas de bouc émissaire pour lui faire porter la responsabilité. Le premier responsable est celui qui a mis le feu dans le but de faire partir en fumée notre belle forêt.

Mais oui, j'ai la rage contre ceux qui depuis des années ont refusé de débroussailler ou de donner leur accord pour le faire et qui ont ainsi mis en danger des habitations.

La protection de notre environnement, et par voie de conséquence, la sécurité incendie n'est pas le domaine réservé d'une association. C'est l'affaire de tous ! C'est aussi une compétence communale que le Maire assume pleinement et qui lui dicte les mesures appropriées en matière de protection des personnes et des biens, n'en déplaise aux élus d'opposition.

Et ce n'est pas en venant arracher sur notre stand une publication, le jour du forum des associations, ce qui a nécessité l'intervention de la police municipale et nationale, ou en venant invectiver les conseillères municipales le même jour, que les élus de l'opposition ou l'association de protection de l'environnement en sortiront grands.

C'est au contraire démontrer leur sectarisme ou le refus du débat d'idées.

Enfin, les élus d'opposition de PMVTE se posent des questions sur la reforestation.

Nous, nous ne nous posons pas de question car nous sommes dans l'action pour effacer au plus vite le paysage lunaire de notre forêt.

Le 11 septembre dernier, nous avons validé, avec le Conservatoire du Littoral et l'ONF, notre stratégie de replantation et dès la mi-novembre, nous ferons appel à la population et aux scolaires pour replanter plus de 8000 plants sur le domaine public du Conservatoire du Littoral et de la commune.

Quant aux élections, elles auront lieu dans 6 mois, il y a un temps pour tout et aujourd'hui, nous nous occupons de notre forêt.

Le Maire

## Finales coupes Caren de tennis

**N**otre équipe "Messieurs + de 60 ans", a brillamment gagné sa poule régionale et à ce titre, s'est qualifiée pour les finales nationales qui se déroulent fin septembre à Arcachon.

L'équipe en photo ci-dessous, est composée de Jean-François Duchiron (Capitaine), Yves Calvez, Dominique Fontana, Michel Pierriau, Michel Nicolau et de Jacques Macioce, ancien très bon joueur de notre équipe Senior et depuis toujours adhérent du TC Saint-Mandrier.



Cette équipe entraîne dans son sillage toute la cohorte des Seniors particulièrement bien représentés dans notre club, aussi bien chez les Dames que chez les Messieurs.

Souhaitons-leur les meilleurs résultats et aussi, de rester les sympathiques ambassadeurs de notre village dans ces rassemblements nationaux.

Par ailleurs, la saison 2020 vient juste de commencer et nous accueillerons chaleureusement toutes celles et ceux qui voudraient se joindre à nous, soit en tennis de loisir soit en compétitions.

Enfin, saluons le départ de notre professeur de tennis Véronique Floutard qui pendant près de 20 ans a dirigé l'école de tennis et entraîné nos équipes en préparation des championnats.

Nous la remercions vivement pour tout le travail qu'elle a accompli en y apportant sa rigueur, son sérieux et son dévouement au service du club et de chacun de nos adhérents.

Bonne année sportive à toutes et à tous.

Roland **Gouret**  
Président du Tennis Club

## Rentrée de l'Atelier d'écriture

L'atelier d'écriture ouvrira ses portes, mercredi 16 octobre à 15 h à la bibliothèque municipale (les Jardins d'Hydra, avenue Marc Baron).

Venez nombreux vous détendre en écrivant de jolis textes dans une ambiance sympathique et chaleureuse. Progrès assurés pour tous !

L'Atelier d'écriture  
06 41 28 86 42

# | JEUNESSE - ASSOCIATION - CULTURE

## Accueil de loisirs communal du mercredi



Le 26 juin 2019, les parents ont pu découvrir et admirer les créations de leurs enfants lors de l'exposition au domaine de l'Ermitage dans le théâtre de verdure.

Tout au long de l'année, ils ont pu appréhender les us et coutumes de chaque continent au travers d'activités ludiques.

Les parents ont été agréablement surpris du travail réalisé par l'équipe d'animation composée de : Tina, Agnès, Rony, Laure, Amandine, Caroline, Nathalie, Annie, Marine...

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec pour nouveau thème : "A la découverte de Saint-Mandrier-sur-Mer"

L'équipe de direction : **Vincent, Tina**

## Une Aire Marine écocitoyenne à Saint-Mandrier



Ce jeudi 12 septembre a eu lieu la naissance d'une « Aire Marine éducative », projet écocitoyen géré de manière participative par les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège.

M. Hennemann, professeur de SVT dirige le projet, auquel participent également MM. Garcia et Mancini et

Mme Socié, respectivement professeurs de Technologie, de Sciences physiques et d'Histoire-Géographie.

Le lancement s'est fait en présence de la principale du collège, Mme Catherine Casson, ainsi que Mme Catherine Defaux, adjointe à la mairie de Saint-Mandrier, chargée de la Jeunesse, la Santé publique et l'Environnement et Mme Demierre, Conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires.  
Projet à suivre...

Florence **CHAFANEL**  
Collège Louis Clément

## Bienvenue à l'ANFEM

L'ANFEM est une association reconnue d'utilité publique comprenant 61 délégations en France et 4000 adhérentes.

Sa raison d'être ? Solidarité, Amitié, Entraide pour toutes les femmes issues de la sphère de la Défense, souvent éloignées de leur famille par les mutations professionnelles de leurs époux, et parfois isolées.

Notre association s'adresse aux épouses, compagnes, veuves, filles de militaires, aux personnels civils de la Défense en

activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade et aux personnels militaires féminins en activité ou à la retraite.

Nous vous accueillons tous les jours dans nos locaux au Pôle Écoles Méditerranée pour des activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives qui sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région.

N'hésitez pas à nous contacter  
Tél : 07 83 67 18 87  
anfemsaintmandrier@gmail.com  
Facebook : ANFEM St-Mandrier  
Site national : anfem.fr

## Création de l'association les "Vieilles gloires de l'ovale mandréen"

Le but est de fédérer les anciens joueurs, dirigeants et amoureux du club autour de moments festifs et en soutien au club lors des grands matchs ou rendez-vous.

Président : Guy Hopfner

Pour tout renseignements : 06 11 54 86 84  
v.gloiresdelovalemandreen@gmail.com



Une partie de l'équipe, lors du Forum des Associations

## Chorale Alléluia La reprise !

C'est avec un grand plaisir que les membres de la chorale de Saint-Mandrier ont repris leur activité. Les répétitions se tiennent tous les mercredis soirs de 18 h à 19 h 30 dans la salle Saint Pierre de la rue Pasteur.



Vous aimez chanter, fredonner, siffloter, écouter de la musique ? Vous êtes invités à venir partager un bon moment avec les choristes qui vous accueilleront avec plaisir lors de leurs répétitions. Bien sûr, la connaissance de la musique n'est nullement indispensable pour chanter.

Comme tous les ans, la chorale donnera des concerts avec des programmes variés et pour tous les goûts. Des concerts se tiendront bien sûr à Saint-Mandrier mais également dans les villes voisines.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour nos prochaines manifestations et nous vous remercions d'avance pour votre présence et votre fidélité.

## Figures du village de septembre.

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 12 octobre 2019 à 12 h 30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière les agents de la police municipale : René Pays et Alain Landin.

Vous pourrez retrouver leurs photos durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page facebook Fédération Cavalas.

La FÉDÉRATION CAVALAS.



« Quincailliers / Droguistes », Roger Crousillat 1897-1984 et Frédéric No, né le 8 octobre 1972. (Photo de septembre).

## Marchons vers l'école 2019-2020

Les bénévoles et l'Association de protection de



l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) se mobilisent pour l'opération « Marchons vers l'école » pour la période scolaire 2019-2020.

Depuis 2003, cette opération gratuite est proposée aux enfants scolarisés à Saint-Mandrier. Cette année, l'opération « Marchons vers l'école » débute sur le terrain le 1<sup>er</sup> octobre 2019 sur les neuf circuits du village et du Pin-Rolland.

L'opération "Marchons vers l'école" est toujours d'actualité car elle participe à la préservation de notre planète. La voiture est aujourd'hui ancrée dans notre mode de vie, à tel point que même les trajets les plus courts sont effectués en automobile (26% des trajets sont inférieurs à 1 km et 52% à 3 km). Et le trajet maison-école en fait partie ! Comment alors réduire le nombre de voitures sur les routes ? Notamment en pratiquant la marche et le vélo.

Ces modes de déplacement, appelés "modes doux", présentent de nombreux avantages : réduction de la pollution atmosphérique, routes plus sûres et plus conviviales, diminution des problèmes de santé liés au manque d'exercice (stress, obésité, etc.). Ces modes doux de déplacement vont de pair avec la préservation des espaces naturels qui sont vitaux pour nos poumons et ceux de nos enfants en améliorant la qualité de l'air.

L'APE

## Fin de saison festive chez les Boulomanes du Creux Saint Georges

Avec un record battu lors du dernier mardi des concours de l'été (112 équipes), la fête des deux concours remportés par Edmond et Francis en vétérans et Fred et Fabrice au challenge Calcagno et les concours des Boulomanes du Creux Saint Georges qui ont enregistré une forte participation, la saison s'est terminée de façon festive.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le samedi 26 octobre en présence de représentants de la municipalité pour se poursuivre par un apéritif et une paëlla de fin de saison.

Résultat magnifique ! Pour leur première participation à un concours officiel, nos deux représentants Alex Debruycker et Lilian Taupenas (en photo ci-dessous) ont remporté le Challenge des Minots à pétanque de Pierrefeu le 15/09/2019 dans leur catégorie minime. Bravos aux moussis.



## L'école de danse de Saint Mandrier

Vous accueillez dans une ambiance conviviale et professionnelle avec des professeurs de qualité, expérimentés et diplômés d'État, pour ses cours de Classique, Modern/Jazz, Street, Hip-Hop, Cabaret, Renforcement musculaire et Stretching. Nos cours s'adressent à tous les niveaux. Nous préparons également les élèves volontaires aux concours de danse. N'hésitez pas à venir tester gratuitement nos cours.

Renseignements : Yannick Deias au 06.15.87.24.15



## Avec les SEASIDE, entrez dans la danse country

L'ambiance américaine attire de nombreux passionnés. C'est pourquoi l'association SEASIDE COUNTRY de Saint-Mandrier, vous accueille dans un univers américain.

La country met en jeu l'équilibre, la mémoire visuelle, auditive et gestuelle. Nous nous réunissons dans une ambiance chaleureuse pour partager ensemble notre plaisir de danser tout en apprenant des nouvelles chorégraphies au rythme de chacun. Des cours sont proposés avec des niveaux différents : débutants, novices, intermédiaires. Nous participons aux festivités, soirées dans les autres clubs et démos... A chaque rentrée, nous comptons de nouveaux danseurs et danseuses.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre site :

[www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

ou Jean Pierre, au 06 44 38 48 02

Les cours reprennent en octobre, le lundi soir à partir de 18 h 30 salle Marc Baron et le jeudi à 20 h 30, salle Lanrière au Pin Rolland.

